

JUIN 1989

N° 11

LE MOT DU PRESIDENT

Et tout d'abord des vives félicitations à adresser à certains de nos membres qui ont été décorés récemment :

Claude GUILLEMIN, Commandeur dans l'Ordre National du Mérite par Monsieur Hubert CURIEN

Hubert de la ROCHE, Chevalier de la Légion d'Honneur par Monsieur Hubert CURIEN

Jacques BERTRANEU, Officier dans l'Ordre National du Mérite par Monsieur Raymond FISCHESSE, Ingénieur général des Mines.

Justes récompenses qui viennent couronner de remarquables carrières scientifiques et techniques qui valorisent nos disciplines des sciences de la Terre.

Juin est un mois de transition pour la plupart d'entre nous et une période d'intenses activités (et oui surtout pour les retraités !) avant l'accalmie de juillet-août où traditionnellement ces mois sont destinés à la famille et aux vacances.

QUELQUES NOUVELLES DE L'AMICALE ?

Grâce à la coopération du BRGM et à la courtoisie de nos amis Georges LIENHARDT et André NOESMOEN, nous avons enfin un local bien à nous dans le bâtiment des Arts Graphiques. C'est un bureau qui nous permettra d'assurer une permanence de l'Amicale où viendront prendre contact nos adhérents et futurs adhérents.

Ensuite, vous avez pu constater que notre bulletin de liaison s'est étoffé de nouvelles rubriques et surtout de belles photos souvenirs à suivre. A vous de nous aider à diversifier contact en apportant votre concours à des articles, des récits, des photos, etc..

Avec l'été prématuré que vous avez constaté, l'Amicale a convié ses adhérents à deux manifestations. L'une, régionale, qui a eu lieu à Vaison-la-Romaine le samedi 3 juin a connu un grand succès. L'organisation a été remarquable et il faut en remercier le Délégué Régional Marcel BOURGEOIS, bien aidé par Jacques de MAUTORT et Maurice GRAVOST. La journée a commencé par la visite des ruines romaines et de cette petite ville très pittoresque (et j'engage tous les amis à y aller, le détour vaut la peine !!!) ; ensuite, un apéritif nous a réuni pour quelques belles paroles à échanger et un excellent repas a suivi au restaurant Amourié à St Romain en Viennois. Nous nous sommes quittés très tard dans l'après-midi, tous très heureux de nous être ainsi retrouvés. En tant qu'ami, comme en tant que Président, je garderai un souvenir impérissable de cette journée.

Tout comme l'autre manifestation, celle du dimanche 11 juin, où notre sympathique Comité des Fêtes d'Orléans nous avait préparé notre sortie annuelle de l'Amicale, spécialement dans notre domaine des sciences de la Terre puisque que la fête a eu lieu dans des carrières souterraines à Chemery entre Contres et Selles-sur-Cher.

Sans être le fameux "Voyage au Centre de la Terre" de notre bon Jules VERNE, nous avons visité les carrières qui ont rappelé leurs origines à bon nombre d'entre nous. Ensuite, était préparé un excellent déjeuner suivi de nombreuses dégustations de vins de Touraine et d'Anjou qui ont été, également, les moteurs d'une bonne ambiance de la sauterie qui a suivi grâce à une sonorisation performante et efficace. Que nos amis Marcel COLLIEN et Ignace DARCHEVILLE soient remerciés ici pour leur dévouement inlassable et leur magnifique organisation.

Je veux souligner ici la participation à notre fête de notre Président d'Honneur, Claude BEAUMONT et de son épouse Monique. D'autres mériteraient d'être mentionnés... mais je me contenterai de citer la remise de la coupe de fidélité à nos amicalistes M. et Mme Daniel BEDOURET que nous voyons assidus à presque toutes nos manifestations.

Que cet exemple donne de bonnes idées d'assiduité et de fidélité à nos membres de l'Amicale car, à l'habitude hélas ! ces manifestations n'ont pas attiré les grandes foules. Certes, je n'espérais pas les foultitudes des obsèques de Khomeiny mais, même sans Iman ni Ayatollah, nos fêtes valent bien le déplacement. Sur ce sujet, je n'en dirai pas plus car j'en ai suffisamment parlé dans mes éditoriaux précédents et vous connaissez "vox clamavi in deserto".

L'Amicale vous souhaite de bonnes vacances et à bientôt pour nous rencontrer à l'Assemblée Générale qui sera probablement associée à notre prochaine Sainte-Barbe.

SI L'ON PARLAIT RETRAITE

(Suite des articles parus dans CONTACT n° 7, 8 et 9)

LE REGIME EXPATRIES

Je crois utile de reproduire le tableau qui figurait dans le premier article traitant des problèmes de retraite :

2/ REGIME EXPATRIES	
Cadres	<ul style="list-style-type: none"> - pas de Sécurité Sociale - ARRCO CRE 1 - CRE 2 - AGIRC IRCAFEX - IRICASE (éventuellement)

1. LES COTISATIONS

On voit immédiatement que la différence essentielle entre les régimes appliqués aux cadres expatriés et métropolitains réside dans le fait que les premiers ne cotisent pas au Régime Général de la Sécurité Sociale, pendant la durée de leur expatriation. Il s'ensuit qu'il leur est appliqué en compensation le Régime Particulier hors ARRCO de la CRE (Section 2) et de l'IRICASE.

Le tableau ci-dessous fait apparaître le montant des cotisations selon les régimes concernés :

ETAT COMPARATIF DES RETRAITES DES CADRES METROPOLITAINS ET EXPATRIES			
Plafond au 01/07/89	Métropolitains		Expatriés
	Régime de base	Régimes com- plémentaires	Régimes complémentaires
Plafond IRICASE 63 240			<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">IRICASE</div> 6,60 % dont PP 4,40 PO 2,20

ETAT COMPARATIF DES RETRAITES DES CADRES METROPOLITAINS ET EXPATRIES				
Plafond au 01/07/89	Métropolitains		Expatriés	
	Régime de base	Régimes com- plémentaires	Régimes complémentaires	
Plafond Cadres 42 160		IRCAFEX 18,144 % dont PP 11,340 PO 6,804	IRCAFEX 18,144 % dont PP 11,340 PO 6,804	CRE 2
Plafond SS	SS 15,80 % dont PP 8,20 PO 7,60	CRE 1 4,80 % dont PP 2,88 PO 1,92	CRE 1 4,80 % dont PP 2,88 PO 1,92	6,72 % dont PP 4,48 PO 2,24

2. MODE DE CALCUL DE LA RETRAITE

Le mode de calcul de ces retraites est identique à celui qui est décrit dans l'article paru dans CONTACT n° 9, page 12.

Il en va de même pour les attributions de points gratuits et les majorations de points dans le paragraphe traitant de la CRE-IRCAFEX.

Les valeurs des points de liquidation sont actuellement les suivantes :

- ARRCO - CRE : 2,0760 au 01/01/89
- AGIRC - IRCAFEX : 2,019 au 01/01/89.

3. CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS A LA RETRAITE

Dans ce domaine également, il est nécessaire de se reporter aux pages 13, 14 et 15 du même numéro de CONTACT.

4. CAS PARTICULIER DE L'IRICASE

• Il convient de noter que l'IRICASE en tant que Caisse de Retraite disparaît rétroactivement pour compter du 1er janvier 1988.

- Tous les droits acquis auprès de ce régime seront transférés à l'IRCAFEX.

- Cette dernière Caisse doit donc remplacer l'IRICASE au 1er janvier 1988 dans des conditions qui devraient être équivalentes, l'opération étant actuellement en cours.

Nota : En cas de liquidation anticipée avant 65 ans de l'IRICASE ou de sa partie reprise par l'IRCAFEX, il est toujours appliqué un coefficient de minoration conforme aux règles précisées dans le tableau ARRCO (CONTACT n° 9, page 13).

LES PENSIONS CIVILES DE L'ETAT

1. LE DROIT A PENSION

- Services pris en compte :
 - services civils accomplis à partir de 18 ans comme agent titulaire,
 - services militaires,
 - services accomplis dans le cadre des collectivités locales de métropole et d'outre-mer,
 - services rendus en Algérie et dans les anciennes colonies jusqu'à la date de leur indépendance.
- Bonifications du temps :
 - hors d'Europe : 1/4 pour les emplois sédentaires occupés dans les anciens territoires d'AFN, 1/2 pour les services accomplis dans l'ex-AOF, l'ex-AEF et autres territoires précédemment possessions françaises,
 - services accomplis en opérations de guerre dans les armées françaises ou alliées : temps double en plus de la durée effective du service.
 - etc...

2. LA RETENUE POUR CONSTITUTION DU DROIT

Elle est de 7 % calculée sur le traitement de base à l'exclusion de toute prime ou indemnité. La retenue est opérée mensuellement.

3. LA LIQUIDATION DE LA PENSION

• Les émoluments pris en compte sont ceux qui correspondent à l'emploi occupé par l'agent depuis au moins 6 mois au moment de la cessation de fonction. Aucune indemnité ou prime accessoire au traitement n'est prise en compte. Chaque annuité donne droit à 2 % du traitement de base. Le nombre d'annuités est cependant plafonné à 37,5 avec la possibilité d'être porté à 40 annuités du fait des bonifications, ce qui représente 80 % du dernier traitement de base d'activité du fonctionnaire.

• Majoration pour enfants : les agents ayant élevé au moins trois enfants bénéficient des majorations suivantes de la retraite de base telle qu'elle a été définie au paragraphe précédent :

- majoration pour 3 enfants : 10 %
- majoration pour 4 enfants : 15 %
- majoration pour 5 enfants : 20 %
- majoration pour 6 enfants : 25 %.

La majoration pour enfants ne peut toutefois avoir pour effet de porter la retraite du fonctionnaire au-delà du montant du traitement de base du fonctionnaire en activité.

LES RÉGIMES MINIERS

Ces régimes qui s'adressent à très peu d'agents en activité, sont par ailleurs excessivement divers et complexes.

Il a paru préférable dans ces conditions de ne pas tenter une synthèse des différents cas qui ne donnerait satisfaction à personne, mais de conseiller aux intéressés de consulter individuellement le Service des retraites du BRGM pour tout problème qui se poserait à l'occasion d'un départ prévu.

Pour tous, il va de soi que les différents éléments que nous avons rassemblés au cours de ces études forment un cadre dans lequel il a été tenté de rendre le plus clair possible le fonctionnement de nos caisses de retraite... mais y-est-on parvenu ?

Il convient bien entendu de ne pas vous contenter de ce travail de vulgarisation et de ne pas hésiter lorsqu'un problème de retraite se présentera à vous, à aller heurter l'huis de la section technique compétente aux destinées de laquelle, au sein du Service de Mme LE PAPE, préside le très efficace M. CHARPENTIER.

LES MANIFESTATIONS DE

L'AMICALE

REPAS ANNUEL 1989 DU COMITE ILE DE FRANCE

Nous avons pu réunir quelques adhérents de l'Amicale résidant en Ile de France pour un dîner qui a eu lieu au restaurant interministériel, rue Barbet de Jouy à Paris, le 17 mars 1989.

Il est assez difficile de rassembler les anciens du B.R.G.M. car ils n'ont jamais eu autant d'activités et ils voyagent beaucoup. Il faut ajouter aussi que pour certains d'entre eux leur état de santé ne leur permet pas toujours de se déplacer.

Au cours de ce dîner nous avons eu la joie de retrouver :
M. et Mme Bedouret, M. Duvillaret, M. Gazel, M. Laloux,
M. et Mme Maruejol, M. et Mme Patard, Mlle Pierlot, M. Sarcia,
M. Sakowitsch, M. et Mme Troly, M. Villalard, Mlle Coupât.

Mme et M. Marchesseau, M. Beaumont, Mme Gazel, M. Lemarchand, Mme Waysse, M. Lessuisse étaient excusés. M. Castany, à peine remis d'un accident, n'a pu se déplacer.

Toutes les réunions auxquelles j'ai pu assister se déroulent dans un climat amical et chaleureux et je pense qu'il est important de maintenir une réunion ou deux, au moins, par an à Paris pour que nous puissions continuer à avoir le plaisir de nous rencontrer.

Jacqueline COUPAT

REPAS ANNUEL 1989 DU COMITE MEDITERRANEE

Entre Banyuls à l'extrême sud-ouest et Menton à l'extrême sud-est, le Comité d'Organisation a estimé que les Méditerranéens aimeraient manger au centre, c'est-à-dire pas trop loin du Rhône ; après Uzès en 1988, ils se sont donc rassemblés à Vaison-la-Romaine le 3 juin 1989.

L'abstentionnisme étant à la mode cette année, ce n'était pas la grande foule : après les 36 d'Uzès, voici les 29 de Vaison, parmi lesquels notre Président, Jacques GAZEL, qui obtient la palme du grand bond, puisqu'il venait tout spécialement de Dordogne.

- . Mme APTEL* Anne-Marie et son mari de Marseille (13)
- . M. BISCALDI René et son épouse de Castelnau Lelez (34)
- . M. BOURGEOIS Marcel et son épouse de Montpellier (34)
- . M. CHAMAYOU Jean et son épouse de Pérols (34)
- . M. COSTARGENT Robert et son épouse de Cérets (66)
- . M. FAUVELET Edouard et son épouse d'Aix-en-Provence (13)
- . M. GAZEL Jacques d'Orléans (45)
- . M. GRAVOST Maurice et son épouse de Marseille (13)
- . M. LEMAIRE Bernard et son épouse de Saint-Jean-de-Cuculles (34)
- . M. MARQUET Georges et son épouse de Serres (05)
- . M. de MAUTORT Jacques de Montpellier (34)
- . M. NOULARD Richard et son épouse d'Ollioules (83)
- . M. RAY Marc avec son épouse et sa fille de Saint-Siffret (30)
- . M. VADON Jacques et son épouse de Puyricard (13)
- . M. VALENTIN Pierre et son épouse d'Uzès (30).

Tous les présents étaient d'excellente qualité et avec un peu de chance on aurait pu quasiment doubler la mise ; en effet nombreux sont les fidèles anciens qui ont eu la gentillesse d'écrire ou de téléphoner pour s'excuser de ne pouvoir nous rejoindre. Il s'agit de :

- . M. ARVOIS Roland de Saint-Cyr-sur-Mer (83)
- . M. BENEDETTO Alexandre de Marseille (13)
- . M. DEROUBAIX Jean de Gareoult (83)
- . M. DUBUISSON Georgette d'Argelliers (34)
- . M. ESCANDE Edilbert de Gévérargues (30)
- . M. MASLARD Pierre de Callas (83)
- . M. MASSARDO Joseph de Perpignan (66)
- . M. MOUSSU Robert de Saint-Cyr-sur-Mer (83)
- . M. ORTEU Raymond de Montpellier (34)
- . M. RICOUR Jean de Marseille (13)
- . M. SIGNARD Pierre de Nice (06)
- . M. TRENTINELLA Roger de Marseille (13).

Le regroupement à Vaison

Dans le Midi on est curieux mais pas maladivement ambitieux, sinon le rendez-vous aurait été fixé de bonne heure. On aurait alors eu le temps de se pencher sur toutes les broutilles romaines ou supposées, de comparer nos torsos d'athlètes à ceux des Appolons en marbre, de caresser le menton et le mollet des Vénus puisque la bonne claque sur la fesse n'est admise qu'in petto dans un musée respectable !

On aurait pu aussi s'agglutiner autour d'une guide savante connaissant chaque ruine dans les millirecoins aussi bien que les biographies de Brutus, d'Oremus, de Cubitus et de Numerus Clausus.

Et bien non ! Le Comité d'Organisation a préféré jouer de la pédale douce : rendez-vous à 10 H 30 pour les plus matinaux - nous étions bien 90 %- et 12 H 30 au restaurant pour les gros dormeurs.

La météo dans le Vaucluse ce jour-là ?
Paradisique !

Un ciel tout bleu, un soleil d'or, un brin d'air sans trace de vent.

y

Les anciens étaient ravis, heureux de se retrouver : et je t'embrasse, et je t'en serre cinq et encore cinq, on se tapote l'omoplate !

Après une bonne bouffée de jactance désordonnée, la plupart des pèlerins se lançait pacifiquement dans l'exploration des ruines romaines du quartier de Puymin.

Ca jacassait toujours aussi serré, ce qui nous permettait de couvrir 300 m en 20 minutes, en s'élevant de 20 mètres. Là-haut, récompense bien méritée, nous prenions un bon quart d'heure de repos sur les gradins du théâtre authentiquement romain quoique fortement rajeuni sous la 5ème République.

La descente comportait une demi-étape au musée, qui se visite à pied. Heureusement il est petit, très clair, largement ouvert sur la verdure ; dans une salle attenante on peut souffler un peu en savourant durant 17 mn des projections vaisonaises et vauclusiennes en couleurs et en musique. Les images sont bien belles, la musique magnifique frise le magnificissimo avec les meilleurs extraits des choralies, l'une des grandes spécialités locales, qui se déroule tous les 3 ans, dont 1989 !

Revenus à la lumière nous abordions l'autre 1/2 étape, qui nous ramenait près de l'entrée sur une espèce de tambour cliquetant utilisable aussi bien pour compter les touristes à la sortie que les gnous en migration d'une vallée à l'autre.

Face à la sortie, des tourniquets pavés de cartes postales. A l'étranger, ça vous réveille les bons sentiments : l'enseignante moyenne en achète une bonne douzaine qu'elle envoie aux amis ou pas, histoire de montrer aux ramollis que tout le monde ne se sclérose pas dans l'Hexagone.

A Vaison, des géologues qui en ont vu d'autres survolent distraitement les cartes d'un oeil pendant que l'autre distingue clairement les FAUVELET qui arrivent à grandes enjambées.

Ils font plaisir à voir les FAUVELET. Grands, minces, curieux, infatigables, ils ont eu le temps de voir tout ce qui est vocontien, romain, médiéval et moderne à Vaison ; là, ils viennent de détecter le secteur où se situe l'exposition BOURDELLE.

Quelques-uns les suivent à la Ferme de l'Art pour découvrir des sculptures en bronze surtout des portraits, des dessins, un poème en 20 strophes de 5 alexandrins chacune, le tout d'Antoine BOURDELLE (1861-1929).

Même si on est indulgent avec certains "grands artistes" actuels, qui barbouillent peu mais dissertent longuement sur les rapports de la peinture avec son support, des conflits du surmoi avec les lacunes du non-dit ou du verre moulu, Antoine BOURDELLE c'était autre chose !

Le restaurant

A 4 km au NE de Vaison, nous étions attendus à Saint-Romain-en-Viennois, au restaurant l'Amourié (tél. : 90.46.43.72). Monsieur DAVID, le Chef, est un vrai professionnel, malgré son jeune âge et sa modestie naturelle. Le service est assuré par Madame DAVID, beaucoup plus jeune encore, mignonne, souriante, assistée d'une discrète et bien jolie vauclusienne de ses amies.

Pendant l'apéritif le délégué a cru bon de saluer et remercier les présents, de mentionner tous ceux qui regrettaient de ne pas être là. Pour échapper au reproche de monopoliser les honneurs, en particulier celui de rédiger tout seul le compte-rendu de la cérémonie, il a suggéré à chaque participant d'écrire très vite quelques lignes sur ce qu'il avait pu observer, apprécier, honnir, regretter, etc... au cours de la journée, de façon à réunir le tout en compte-rendu parfaitement démocratique, représentatif de la liberté d'expression acquise avec tant d'autres par nos anciens deux siècles plus tôt.

Les réponses à cette proposition sont intégralement reproduites à la fin de ce texte. Celles qui nous parviendraient ultérieurement seront également transmises au bureau de l'Amicale pour insertion dans "CONTACT".

Notre Président nous a conté sans haine et sans passion les meilleures nouvelles de notre Amicale, après quoi, comme disaient les Romains de Vaison : Primum bouffare, deinde philosophari, nous nous sommes employés à faire honneur aux agapes davidiennes :

- apéritif maison (vin de pêche)
- terrine de légumes
- salade de saumon fumé aux pignons de pin
- filet de loup en papillote
- gratin d'agneau à la Provençale
- légumes de saison
- plateau de fromages
- bavaois au coulis de fraise
- café
- Côte du Rhône blanc et rouge à discrétion.

Il était un peu plus de 16 heures quand les premiers ont quitté la table en se promettant de poursuivre la conversation l'année prochaine dans des conditions analogues.

Pourquoi ne pas retenir dès maintenant le samedi 9 juin 1990 comme date de notre prochaine rencontre ?

J'attends toute réaction éventuelle à cette conclusion.

Montpellier, le 20 juin 1989
Le Délégué, M. BOURGEOIS.

FETE ANNUELLE 1989 A CHEMERY

Notre sixième fête annuelle de l'Amicale s'est tenue à Chemery le 11 juin 1989.

Le choix du lieu paraissait bien insolite, puisque cette manifestation s'est déroulée dans une ancienne carrière souterraine à environ moins 40 mètres du sol naturel.

La journée a débuté par une visite d'une petite partie de 3,5 km de galeries, guidée par le propriétaire du domaine dit "La Grande Brosse", domaine vinicole d'une quinzaine d'hectares.

Cette carrière, datant du 10ème siècle et ayant servi à l'extraction de pierres de construction pour les châteaux des environs et les cathédrales de la région, fait actuellement fonction de cave pour le stockage et l'embouteillage des vins du Domaine (12°C en permanence, hiver comme été).

Une partie aménagée et chauffée sert de lieu à des manifestations de groupes (pour 50 à 250 personnes) que l'Amicale a choisi pour sa fête de l'année 1989.

Après la visite, l'ensemble des 60 personnes présentes s'est dirigé vers l'une des salles aménagées où était servi l'apéritif suivi d'une allocution de notre Président Jacques GAZEL, d'un poème sur les vins dit par Jean-Claude ROUSTAN, et enfin, du repas arrosé copieusement par des vins à volonté du Domaine (Sauvignon, Pineau, Gamay, Rosé de Touraine, Cabernet) et en fin de repas, de vin champagnisé.

Après cette chaleureuse rencontre des Anciens autour des tables, la digestion s'est faite sur la piste de danse au rythme d'airs musicaux et de chants très variés, choisis par notre animateur habituel, et ce, jusqu'à 18 heures environ.

COTISATION 1989

Nous remercions tous ceux qui nous fait parvenir leur cotisation pour l'année 1989. Ils trouveront insérée entre les pages de ce bulletin une enveloppe contenant le timbre pour 1989, justifiant leur versement. Si vous ne trouvez pas d'enveloppe, c'est peut-être que vous avez envoyé votre cotisation après notre pointage qui a eu lieu au début du mois de juin, alors vous recevrez par un prochain courrier ce timbre. Mais peut-être aussi n'avez vous pas encore réglé. Alors, merci d'y penser !

POEMES**« Le vieux maset »**

Au nord de ma ville natale
 La garrigue, aux abords poudreux,
 Dans sa verte maigreur s'étale.
 En arrosant ce sol pierreux
 De sa sueur, un prolétaire
 Quatre murs blancs en fit surgir.
 Du vieux maset de mon grand-père
 Je garde un bien doux souvenir.



Avec grand-père, à cette vigne,
 J'allais presque tous les jeudis,
 Dès l'aube éveillé, sur un signe,
 Leste, j'enfourchais l'âne gris.
 Tandis que je livrais bataille
 Aux nids, aux lézards, aux griffons,
 Grand-père élevait sa muraille
 Et bêchait dru ses bruns sillons.

Le plat d'escargots le dimanche
 Quand venaient les premiers raisins,
 Fumait là, sur la nappe blanche,
 Pour la famille et les voisins,
 Le vin du cru par chaque verre
 Excitait les cœurs à s'unir.
 Du vieux maset de mon grand-père
 Je garde un bien doux souvenir.

Sous la treille courbée en voute
 Les douces chansons s'envolaient ;
 Dans la poussière de la route
 Vers le but les boules roulaient,
 Les gais enfants à têtes blondes,
 Aux pieds des blancs vieillards assis,
 Suspendaient leurs joyeuses rondes
 Pour écouter de vieux récits.

Comme en peinture,
 Le VIN a ses couleurs, ses teintes, ses nuances

Comme en poésie,
 Le VIN a ses rimes, ses beautés, ses allégories

Comme en littérature,
 Le VIN a ses expressions, son style, sa souplesse

Comme en musique,
 Le VIN a ses harmonies, ses accords, ses points d'orgue

Comme en histoire,
 Le VIN a son passé, ses heures de gloire, ses grandes années

Comme en philosophie,
 Le VIN a ses subtilités, sa raison d'être, sa causalité

Comme en humanisme,
 Le VIN a ses bontés, sa noblesse, sa transcendance

Comme en amour,
 Le VIN a son attrait, son charme, sa douceur

Comme en passion,
 Le VIN a ses élans, ses caprices, ses abandons.

par BIGOT

Jeux innocents, discours frivoles,
 Longues promenades à deux,
 Danses légères, valse folles,
 Pour huit jours nous rendaient heureux,
 Le long des buis à feuille amère,
 Nous allions rêver et courir
 Du vieux maset de mon grand-père
 Je garde un bien doux souvenir.

La mort toujours moissonne ou glane !
 Grand-père, hélas ! mourut un jour.
 En d'autres mains passa son âne ;
 L'on vendit sa vigne à son tour ;
 Et depuis longtemps, à la place
 Du maset qu'on a démolé,
 Le rail s'étend, le wagon passe,
 Passe, rapide, avec l'oubli.

Enfant de mon siècle, j'admire
 Les merveilles de la vapeur.
 Qu'elle aille, étendant son empire ;
 Aucun progrès ne me fait peur.
 Mais, malgré moi, mon cœur se serre
 Quand je vois les vignes fleurir ;
 Du vieux maset de mon grand-père,
 Je n'ai plus rien... qu'un souvenir.

Poème déclamé par M. Pierre VALENTIN

à Vaison-la-Romaine

Poème copié dans une cave à
 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Auteur non indiqué

Poème déclamé par :

M. Pierre VALENTIN à Vaison-la-Romaine

M. Jean-Claude ROUSTAN à Bémery

Notre rubrique "Avis de recherches" semble avoir été appréciée par un bon nombre de nos adhérents. De même, notre appel a été entendu pour nous faire parvenir des documents photographiques que certains pourraient posséder. Déjà, nous avons reçu de nos amis Jacques BERTRANEU, quelques photos que nous publions dans ce numéro, et de Roland PIERROT, que nous publierons ultérieurement à l'occasion avec d'autres photos se rapportant à un même thème. Merci à tous deux de cette action rapide. Des promesses nous ont été faites ; nous attendons qu'elles se réalisent et nous espérons vivement que d'autres suivront.

Nous publions ci-après les noms des personnes figurant sur les photos présentées dans le bulletin n° 10. Les noms sont cités par numéro de photo dans le sens gauche, droite. Nous nous excusons de ne pouvoir parfois énoncer certains prénoms ou noms, faute d'informations.

- Photo 1 : FORESTIER, Claude BEAUMONT, LECOINTRE.
- Photo 2 : Pierre LAFFITE.
- Photo 3 : Guy AUBERT, Lucien BURNOL.
- Photo 4 : Jean GOGUEL.
- Photo 5 : CARDINET, Mme GROUPIERE.
- Photo 6 : MARIE.
- Photo 7 : (?), (?), (?), Jean RICOUR, Marcel GUILLAUME, FEUGEUR, (?), Pierre LAFFITE, (?).
- Photo 8 : VIOVIE, LUCAS, Roland BROCARD, FALCOU, (?).
- Photo 9 : Thérèse SABATIER.
- Photo 10 : (?), Gilbert CASTANY.
- Photo 11 : MAZARD, Claude BEAUMONT, BARBELET.
- Photo 12 : DESTOMBE, (?).
- Photo 13 : BARBELET, Jean BEGUINOT.
- Photo 14 : (?), RICHART.
- Photo 15 : GREBER, Kitty BRAIG.
- Photo 16 : Claude MEGNIEN, Mme Claude MEGNIEN, Mme Marie-Jeanne LIENHARDT.
- Photo 17 : Mme PELLETIER, Claude CAVELIER.
- Photo 18 : Robert FEYS.
- Photo 19 : MONTAGNE, Melle COJEAN-RAGUIN, Hubert GRILLOT, Mme SANDOZ-BERTHOD, Melle ROUILLAND, Jean BEGUINOT, Melle AFFATICATI, SIMONIN.
- Photo 20 : Robert BOLLO, Tatiana GREGORIEFF, Georges MARQUET, (?), Raymond BONHUIL, (?), Mme FARCAT.
- Photo 21 : René RIVIERE, (?).
- Photo 22 : CHAMAYOU, Fernand MUNCK.
- Photo 23 : (?), FEUGEUR, BASSOMPIERRE.
- Photo 24 : DESTOMBES, (?), (?), Jean LOUGNON, (?), SAVEROT.
- Photo 25 : (?), (?), Melle Jacqueline COUPAT, (?).

On aimerait lever les interrogations avec votre aide. Faites-nous savoir les noms de ceux que vous auriez connus et reconnus.

"L'ensemble des photos éditées dans le bulletin n° 10 proviennent des archives du laboratoire de photos de l'ancien Service des Arts Graphiques".



26



27



28



29



30



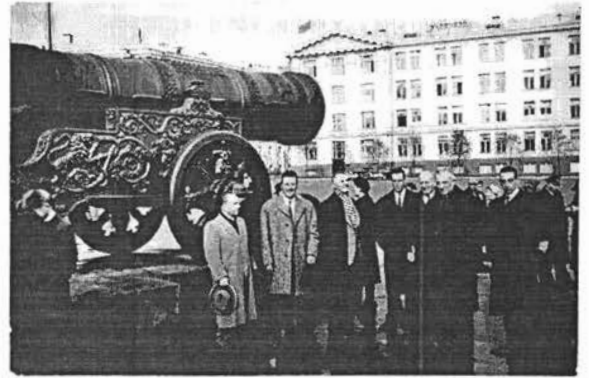
31



32



33 MONTNER (PO)1960



MOSCOU 1960 37



34 MONTNER (PO)1960



MINISTERE SOVIETIQUE1960 38



35 MONTNER (PO) 1960



TOURNEE MACONNAISE (1961 39



36 LE CHARMEUR DE SERPENT 1960



MONTEBRAS 1961 40

41



45



42



46



43



47



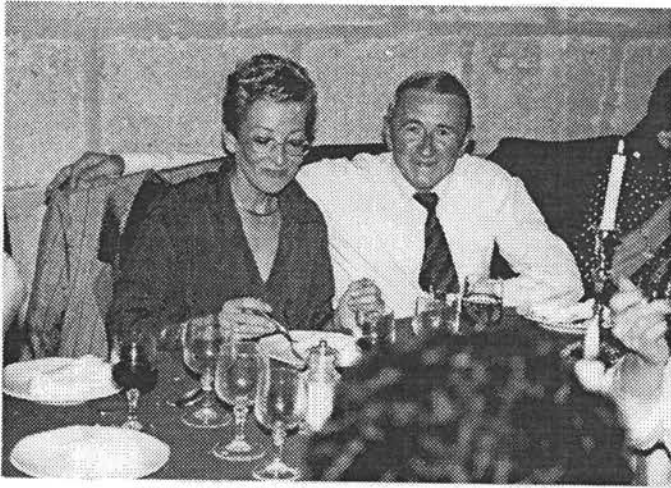
44



48



(UZES le 11 juin 1988)



49



50



51



52



53

(photos Maurice GRAVOST)

ADRESSES UTILES* Bureau du Conseil d'Administration

GAZEL J. 8, rue de Lahire 45000 ORLEANS
Tél 38.68.18.41

PIERROT R. BRGM, avenue de Concyr 45060 ORLEANS CEDEX
Tél 38.64.34.34

CHIMAY E. 157, rue de l'Aumone 45160 OLIVET
Tél 38.63.40.90

CHOLEUR Y. 12, rue P. et M. Curie 45240 LA FERTE ST AUBIN
Tél 38.64.68.50

COLLIEN M. 186, rue Marcilly 45590 ST CYR EN VAL
Tél 38.76.21.02

CORNET G. allée de Limere ARDON 45160 OLIVET
Tél 38.63.21.51

MBEMBA G. 3 allée Ganolier Bazeska 45100 ORLEANS
Tél 38.69.35.20

PAPPALARDO S. 18, allée du Clos Fleuri 45000 ORLEANS
Tél 38.53.14.20

FIBAULT G. BRGM BP 6009 45060 ORLEANS CEDEX
Tél 38.64.36.99

* Bureau de la section PARIS-ILE DE FRANCE (16.1)

CASTANY G. 3 résidence du Petit Chambord
92340 BOURG LA REINE
Tél 47.02.49.45

DUVILLARET H. 49, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
Tél 42.24.06.47

COUPAT J. 25, rue de Touraine 95100 ARGENTEUIL
Tél 39.89.43.02

MARCHESSEAU J. Résidence Passy 7, square d'Albanie
75150 ROCQUENCOURT
Tél 39.55.76.10

* Bureau de la section MEDITERRANEE

BOURGEOIS M. 235, rue des Pommettes 34100 MONTPELLIER
Tél 67.72.35.95

RICOUR J. 151, Traverse de la Gouffone
1F Résidence Valmante 13009 MARSEILLE
Tél 91.41.35.57

CHARBONNEYRE H. 2bis, rue du Charamon 34000 MONTPELLIER
Tél 667.54.49.75

ZERBIB G. Chemin de Chateaubanne
6, val d'Artand 83500 LA SEYNE SUR MER
Tél 94.34.29.52

DELAMOTTE J. Résidence Borely plage Bat. A
20, avenue Joseph Vidal
13000 MARSEILLE
Tél 91.25.15.94